



Flourens

Regards

sur *Flourens*



n° **34**

Novembre
2011

Magazine d'informations municipales

Le mot du Maire



La rentrée est effective depuis quelques semaines et déjà le quotidien et ses obligations ont dissipé nos souvenirs de vacances.

En ce début d'année scolaire, l'équipe municipale a affiné, développé, structuré ses projets périscolaires, c'est-à-dire la prise en charge de vos enfants en dehors des horaires de classe qui eux relèvent de la transmission des savoirs.

Une équipe d'animatrices et animateurs œuvre sous la houlette du directeur enfance-jeunesse pour mettre en œuvre ces projets qui privilégient l'éveil de l'enfant à travers des activités culturelles, artistiques et sportives.

Dans ce numéro, vous trouverez également des articles sur ce qui sera désormais le quotidien de notre commune en termes de fonctionnement : la Communauté Urbaine du Grand Toulouse (CUGT) et le projet Agenda 21.

La démocratie de proximité s'installe sur notre commune : saisissez cette opportunité ! Vous pouvez encore rejoindre les ateliers Agenda 21 afin d'apporter votre point de vue sur les grands projets futurs de notre commune.

Nul n'est besoin d'être spécialiste en développement durable pour participer aux divers ateliers de travail qui vous sont proposés, le bon sens et le désir de laisser à nos enfants une Terre en bon état suffisent.

Ce projet nous tenait particulièrement à cœur lorsque nous l'avons lancé en 2010. Il commence à s'installer dans le paysage Flourensois. Je sais pouvoir compter sur l'implication de chacun d'entre vous pour que votre apport puisse être un levier puissant d'amélioration de notre quotidien.

Didier Cortes, Maire

Listes électorales

Inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011.

L'inscription sur les listes électorales est possible à tout moment de l'année mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante.

Pour voter en 2012, pensez à vous inscrire avant le 31 décembre 2011.

Les inscriptions se font à la mairie. Les pièces à fournir sont : un titre d'identité et un justificatif de domicile.

Erratum

Suite à une erreur d'impression sur le Regards n° 33 en page 9, en bas du tableau de recettes d'investissement, il faut lire « Total des recettes » à la place de « Excédent année n-1 ».

Regards sur Flourens

Contact mairie
mairie@flourens.fr
info-comm@flourens.fr
05 61 83 60 19
site : www.flourens.fr

Conception, réalisation
MicroSophia Communication
05 62 71 01 26

Comité éditorial
Rudolphe Bert
Anne-Lise Camus
Didier Fériol
Marie-Claire Labédan
Monique Routaboul

Photos : Mairie

Compte-Rendu des conseils municipaux

Conseil du 29 juin 2011

Avis de la commune sur le Schéma Interdépartemental de Coopération Intercommunale

La réforme des collectivités territoriales impose qu'aucune commune ne pourra exister en tant que commune isolée après fin 2011.

Le préfet a fait une proposition contre le souhait de St Foy d'Aigrefeuille et de Ramonville de rejoindre la CUGT.

➡ Le Conseil Municipal a rejeté la proposition du préfet.

Une commission départementale doit faire une autre proposition.

Commission des marchés

- Deux sociétés ont répondu pour la fourniture de matériel pour la salle des fêtes (20 tables et 100 chaises) : la société VEDIF et la CAMIF. Le choix de l'entreprise pour l'achat s'est porté sur la société VEDIF pour des coûts respectifs de 1 840 € HT et 1 685 € HT. Comme d'usage, une demande de subvention au Conseil Général a été faite.

L'entreprise Bonnet a été retenue pour la rénovation du système électrique des cloches de l'église de la Madeleine (fonctionnement) pour un montant de 5 652,89 € TTC. Une demande de subvention au Conseil Général a été faite.

- Deux sociétés ont répondu pour la rénovation du

système d'attache des cloches de l'église de la Madeleine : l'entreprise J. Nonis et l'entreprise P. Noel. L'entreprise P. Noel a été retenue pour un montant de 8 355,60 € HT. Une demande de subvention au Conseil Général a été faite. L'information sur ces travaux à venir sera faite auprès de l'association des « amis de la Madeleine ».

- Deux sociétés ont répondu pour la fourniture de matériel pour le service technique : les entreprises RAMOND et GANEJAN. L'entreprise RAMOND a été retenue pour un montant de 4 480 € HT. Une demande de subvention au Conseil Général a été faite.

- Le choix du maître d'œuvre pour l'extension des ateliers municipaux s'est porté sur l'atelier Bruniquel pour une valeur de 10 % du montant des travaux (mission complète).

Dans le cadre des créations de différents postes, le conseil municipal a voté à l'unanimité

- La création de 2 postes occasionnels d'attaché territorial à temps non complet (20h) dans le cadre du projet A21 (début 1^{er} septembre).

- La création d'emplois saisonniers pour l'ALAE/ALSH (CLAE-CLSH) : 12 emplois.

- Modification du contrat de 2 emplois d'adjoints territoriaux qui passent à 21h/semaine à partir du 1^{er} septembre.

Conseil du 24 août 2011

Commission des marchés

Choix de la société pour la fourniture des repas des écoles primaires

- Afin d'assurer la restauration scolaire pour l'année scolaire 2011-2012, la municipalité a émis une consultation vers trois entreprises : SA Récapé, SOGERES, Ansamble Midi Gastronomie.

- Deux sociétés ont répondu et la commission propose de retenir la société Ansamble Midi Gastronomie pour les menus « Labellisés ». Ce choix comprend des menus « Bio » répartis sur l'année, à raison d'un repas « bio » par mois ; Du pain « bio » est proposé à tous les repas. Le tarif est de 2,47 € (identique à 2010).

➡ Le conseil municipal, à l'unanimité, retient ce choix.

Fixation du prix du repas de la cantine pour l'année 2011-2012

- La commission propose de conserver le prix du repas

par enfant au même taux que les années antérieures soit 2,60 € (prix maintenu depuis 2005).

- La différence de prix avec le coût payé au prestataire (Ansamble Midi Gastronomie) couvre les frais de gestion.

Informations diverses

- Formation sur les frelons asiatiques :

La FREDEC propose une formation sur les frelons asiatiques, pour le personnel municipal. Le coût de la formation est de 250 € et trois personnes du personnel municipal de Flourens seront formées.

- Marché de Noël

Les droits de place pour le Marché de Noël ont été votés et reconduits à l'identique des années antérieures :

- 20 € emplacement de 2,4 ml ;
- 30 € emplacement de 3,6 ml.

Réunion publique

Le 22 septembre dernier, la municipalité a tenu une réunion publique pour évoquer le projet d'aménagement du « cœur de village ». La réunion publique avait pour objet de rechercher parmi nos concitoyens des personnes intéressées pour constituer un groupe de travail

alliant des personnes de la société civile aux membres du conseil municipal et réfléchir aux aménagements possibles pour cette zone : la rue de la digue depuis le haut du village jusqu'à la descente de la mairie, les carrefours intersectant cette voie (crèche, école...) et l'espace de la place de la mairie à la salle des fêtes.

Un groupe d'une douzaine de personnes s'est ainsi constitué suite à la réunion publique. Les bonnes volontés peuvent encore se manifester auprès de la Mairie pour rejoindre le groupe de travail.



Halte aux lingettes !

Le réseau des eaux usées de notre commune est encombré de lingettes qui viennent boucher les canalisations.

Jetées dans les WC, les lingettes comme tous autres déchets causent de graves dysfonctionnements dans les réseaux. Elles bouchent les canalisations. L'eau usée ne peut plus s'écouler dans les collecteurs d'assainissement ; elle se déverse dans le milieu naturel polluant le lac et les nappes phréatiques. Les lingettes ne sont ni recyclables, ni biodégradables. Il faut donc impérativement les jeter dans la poubelle des ordures ménagères.

Citoyenneté et liberté

La citoyenneté est la reconnaissance pour une personne ou pour un groupe de personnes, d'appartenir à une communauté, à une nation. Être CITOYEN génère des droits et des devoirs.

Parmi les devoirs fondamentaux :

- Le devoir de respecter la loi et les institutions,
- Le devoir de respecter autrui...

Quant aux droits :

- Le droit d'expression, de propriété et d'égalité devant la loi,
- Le droit à la santé, à l'instruction,
- Le droit de vote, d'éligibilité...

La nation de « Droit » fait allusion au mot « Liberté ».

Donc la liberté est le premier des biens de l'homme, le plus sacré des droits.

La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui : elle a pour principe la nature pour régler la justice, pour sauvegarder la loi, sa limite morale est dans cette phrase « ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait », et sa contrainte fondamentale est « la

liberté des uns commence là où elle confirme celle des autres ».

Ainsi le fait d'accéder à la citoyenneté oblige l'individu à un comportement responsable et exemplaire. Et de son comportement on devine comment seront les citoyens de demain.

Aussi apprenons à donner l'exemple à nos enfants car un enfant :

S'il vit entouré de critiques, il apprend à blâmer.
S'il vit entouré d'hostilité, il apprend à être agressif.
S'il vit entouré de moquerie, il apprend à être timide.
S'il vit entouré de honte, il apprend à se sentir coupable.
S'il vit entouré de tolérance, il apprend à être patient.
S'il vit entouré d'encouragement, il apprend à agir.
S'il vit entouré d'éloges, il apprend à complimenter.
S'il vit entouré de probité, il apprend à être juste.
S'il vit entouré de sécurité, il apprend à faire confiance.
S'il vit entouré d'approbation, il apprend à s'accepter.
S'il vit entouré d'amitié, il apprend à aimer la vie.

Soyons des citoyens modèles pour que nos enfants « citoyens de demain » soient à leur tour exemplaires.

Communauté Urbaine

La TEOM remplace la REOM

L'entrée de la commune dans la Communauté Urbaine du Grand Toulouse (CUGT) au 1er janvier 2011 entraîne un certain nombre de changements en matière fiscale. Ces nouvelles dispositions ont été présentées lors de la réunion publique du 25 mai dernier ainsi que dans le « Regards sur Flourens », spécial budget.

Un de ces changements majeurs concerne le remplacement de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

La principale différence consiste dans le mode de calcul résumé ci-dessus.

	Avant le 1 ^{er} janvier 2011	Après le 1 ^{er} janvier 2011
	REOM	TEOM
Mode de calcul	113,75 € par an et par personne vivant dans le foyer	9,90 % de la valeur de la base de la Taxe Foncière (Quelque soit le nombre de personnes dans le foyer)
Règlement	1 fois par semestre	1 fois par an dans le cadre du paiement de la Taxe Foncière



Journées locales de l'information sur l'emploi

À l'initiative de « Pôle Emploi Saint-Jean » et de la « Maison de l'Emploi et de l'Économie » de Balma, et avec les partenaires institutionnels (Conseil Régional, Mission Locale Haute-Garonne, PLIE, CAP Emploi, Handipro 31, etc.), des Journées Locales de l'information sur l'Emploi ont été organisées, pendant une semaine, du 17 au 21 octobre, dans les communes adhérentes à la Convention Intercommunale sur l'Emploi.

Les objectifs de cette manifestation étaient d'une part l'information sur différentes thématiques liées à l'emploi et aux recrutements, d'autre part l'amélioration du service rendu aux demandeurs d'emploi et aux entreprises de la commune.

Ces rencontres s'adressaient à la fois aux entreprises des communes et aux demandeurs d'emploi.

Concrètement, dans les 7 communes concernées par la convention, ont été organisés :

- des ateliers,
- des informations collectives sous forme de réunions, petit-déjeuners, réunions dînatoires,
- des rencontres avec les partenaires, intervenants et conseillers.

À Flourens, ces « Journées Locales de l'information sur l'Emploi » se sont déroulées les 18 et 19 octobre, à la salle des fêtes.

INFORMATION

Le pôle emploi de St-Jean en partenariat avec la ville de Balma et vos communes

Balma, Pin Balma, Quint-Fonsegrives, Flourens, Mondouzil, Beaupuy, Montrabe se mobilisent au plus près de chez vous pour

la semaine de l'information sur l'emploi

Du 17 au 21 octobre 2011

> Aide

- à la recherche d'emploi

> Information sur

- sur la création d'entreprise,
- les aides et mesures,
- la formation

> Mise en relation

- avec les entreprises du territoire

Pour participer à cet événement local itinérant et obtenir des informations, contactez votre conseiller Pôle emploi de Saint-Jean au 39 49 ou sur ape.31011@pole-emploi.fr

Rentrée scolaire

École Élémentaire

Chaque année nos enfants attendent la rentrée scolaire avec impatience ou appréhension.

Parents et enfants aiment bien connaître l'enseignante qui va prendre en charge la scolarité de l'année à venir.

Or, cette année, l'école élémentaire voit l'équipe pédagogique renouvelée pour différents motifs :

- La directrice, Madame Martucci, a obtenu pour l'année scolaire une formation professionnelle diplômante. C'est Madame Hélène Fau qui assurera les cours aux CM1.

- Les élèves de CE1 vont garder leur enseignante, Mme Elisabeth Lauret. Elle devient le professeur des écoles le plus ancien du cycle élémentaire. À ce titre, l'administration lui a donc attribué d'autorité la direction de l'école par intérim. Pour l'aider dans la gestion de l'école, elle dispose d'une journée et ce sera

Madame Sylvie Fournout-Roux qui assurera la classe le vendredi.

- Madame Rachel Marcon attend un heureux évènement. Pendant la durée de son congé maternité Madame Véronique Bouguenec assurera les cours aux CE2.

- Madame Chantal Robert nous quitte. Madame Carine Suère pour cette année scolaire en tant qu'enseignante en charge du CP, la remplace.

- Chez les CM2 Madame Cécile Guimpier assurera la classe les jeudis et vendredis, les lundis et mardis seront assurés par Madame Virginie Le Garrec.

École Maternelle

Un seul changement est à signaler autour de la directrice Madame Anne Farrera et de Marie Line Laval. Madame Nathalie Eon qui prendra en charge la classe de Madame Béatrice Paulet partie à la retraite.



Restauration scolaire

Depuis 6 ans maintenant le prix du repas reste inchangé. La municipalité, par sa politique, aide ainsi les parents à maintenir leur pouvoir d'achat. La qualité des repas n'est pas dégradée bien au contraire.

Les menus servis à nos enfants sont variés. Le bœuf servi est exclusivement de la catégorie race à viande (RAV), les poulets sont ceux ayant le label rouge, le porc est issu de la filière Bleu Blanc Cœur (BBC). Les approvisionnements sont essentiellement effectués au travers de filières régionales.

Les repas bio seront répartis différemment durant l'année scolaire, à savoir 1 fois toutes les 3 semaines environ. Quant au pain bio, il sera servi tous les jours en période scolaire.

Une « commission menu » se tient chaque trimestre comme tous les ans depuis 2001. Cette commission regroupe les parents d'élèves, le maire adjoint chargé des affaires scolaires,

les élus de la commission PEJ (Petite Enfance Jeunesse), la diététicienne de notre prestataire, le personnel des cuisines et celui du centre de loisirs. Les remarques des enfants sont prises en compte par le biais d'un cahier dans lequel ils font remonter leurs observations et leurs demandes. C'est au travers de ce cahier que nous avons pu intégrer dans la mesure du possible leurs suggestions, par exemple introduire des soupes et des potages, des frites, des glaces...

Les menus sont consultables sur le site Internet de la commune et les panneaux d'affichage à la cantine. Ils peuvent être demandés au secrétariat de la mairie.



« Souviens-toi »

Les 22 élèves de CM2 de Mmes Guimpier et Turon-Labar ont participé, lors de l'année scolaire 2010-2011, au concours de l'ONAC intitulé « Les Petits artistes de la Mémoire, la Grande Guerre vue par les enfants ».



Il s'agissait de travailler sur un « poilu » du village et d'écrire ce qui aurait pu être un « carnet de guerre » fictif tout en l'illustrant. Grâce à l'aide précieuse de M. Maurice Algans, président des Anciens Combattants de Flourens, la classe obtient des renseignements sur plusieurs poilus, membres de la famille de M. Algans. Les enfants, particulièrement touchés par le parcours de Philippe Aussal, mort sur le front sans avoir pu connaître sa fille, décident d'écrire un carnet intitulé « Souviens-toi », en tenant la plume de Philippe Aussal.

Au terme d'un travail de plusieurs mois, le résultat a été présenté au concours et des extraits ont été lus lors de la cérémonie du 8 mai au village. Il aura finalement été récompensé sur le plan départemental : chaque élève s'est vu remettre un diplôme signé du directeur départemental de l'ONAC, qui a organisé au mois de juin 2011, pour l'ensemble de la classe une

visite spéciale à Toulouse sur le thème de la déportation.

Les élèves ont choisi de laisser leur précieux carnet en consultation à la bibliothèque du village.

Souhaitons que chaque visage de notre monument puisse un jour, à son tour, être sorti de l'anonymat et que nos élèves, jamais, n'oublent la « Grande Guerre ».



Séjour Paris – Londres

Juillet 2011 - 15-18 ans

« *Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage...* » [Joachim Du Bellay], neuf jeunes de la commune sont partis, avec le CAJ, pendant 10 jours, à Paris et à Londres.

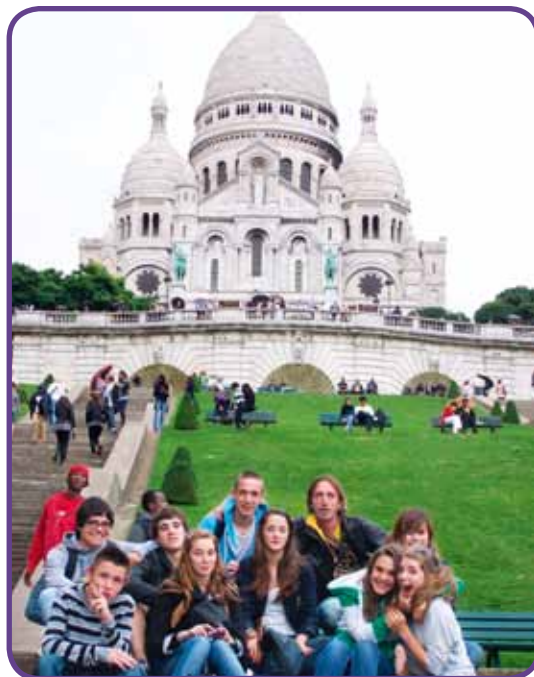
Ce séjour avait pour objectifs principaux l'autonomie et la responsabilisation. En effet, les jeunes se sont organisés tout au long de l'année pour établir un programme d'activité et réfléchir à des actions permettant de réduire le coût du séjour (marché de Noël, vide-greniers, vente de croissant).

Une fois sur place, les jeunes se réunissaient tous les matins pour définir les lieux à visiter et choisir le meilleur des itinéraires.

Ces neuf jeunes sont partis à la découverte de deux belles capitales européennes, en flânant autour des plus beaux monuments et parfois, voire souvent, en faisant chauffer leur portemonnaie. Et oui, on le sait tous, Londres est aussi la capitale du shopping (n'est-ce pas les filles?)!

« *Ce qui reste de tous les voyages est le parfum d'une rose fanée...* » [Cavidan Tumerkan], les jeunes sont revenus avec plein de souvenirs et de belles images dans la tête (parfois immortalisés dans l'appareil photo).

Pour Paris, ils se souviennent des nombreuses marches pour atteindre le sommet de Notre Dame de Paris ou celles de la Tour Eiffel. Ils se remémorent les longs souterrains du métro parisien. Ils se rappellent des balades le long de la Seine sur la butte Montmartre à la découverte du Sacré Cœur. Le parfum le plus envoûtant est sûrement celui de la file d'attente pour atteindre le Louvre et pouvoir apercevoir la Joconde ou la Vénus de Milo. Ils en oublieraient



presque les différentes expériences qu'ils ont pu faire à la Cité des Sciences et de l'Industrie.

Quant à Londres, ils se rappellent des impressionnants gardes de Buckingham Palace vêtus de leurs costumes rouges et de leurs chapeaux à poils noirs. Ils se souviennent du parfum des différents petits restaurants du quartier de Candem Town. Ils se revoient se baladant le long de la Tamise pour atteindre Tower Bridge ou encore Big Ben. Ils ont même pris de la hauteur dans une capsule du London eye pour admirer Londres. Ils n'ont sûrement pas oublié les nombreuses boutiques de Picadilly circus, de Covent Garden, d'Oxford street ou encore de Candem Town. Et enfin, ils se souviennent des écureuils dans les parcs londoniens qui se baladent et viennent parfois à la rencontre des touristes.

« *Qui a l'habitude de voyager, ... sait qu'il arrive toujours un moment où il faut partir* » [Paolo Coelho], et oui, ça y est c'est déjà l'heure du retour, les jeunes reviennent avec plein d'histoires à raconter, plein de photos à partager mais surtout ils reviennent prêts à monter un nouveau projet pour l'année prochaine. Mais où iront-ils? La réponse au prochain épisode...

Article du CAJ



Accompagnement été 2011

Dans le cadre du plan de gestion de la canicule : « Accompagnement été 2011 », les membres de la Commission Services à la personne ont réitéré, cet été, les visites aux personnes qui se sont inscrites sur le registre à la mairie. Ces visites hebdomadaires nous permettent de garder un contact avec les personnes seules, isolées, ou qui souhaitent simplement échanger et partager un peu de leur temps.

Cette année le nouveau policier municipal, Philippe Boreillo, qui a pris ses fonctions mi-juin, nous a accompagné dans nos tournées.

Une personne nous a offert son aide, son temps et sa gentillesse, bénévolement (mais oui, ça existe encore !). C'est une démarche appréciable et appréciée, merci !

Cette Flourensoise propose aussi, à la demande, de rendre des services (accompagnement à la promenade, lecture, compagnie), aux personnes qui en auraient besoin. Si vous souhaitez avoir recours à ses services veuillez contacter le secrétariat de la mairie. Le goûter, maintenant traditionnel, organisé

à la mairie le 7 septembre, a clôturé le plan Accompagnement été 2011, et nous laissons maintenant Rachid et Philippe reprendre leurs visites habituelles en sachant qu'ils nous tiendront informés.



Atelier Bien Vieillir (ABV)

Comme annoncé dans le « Regards sur Flourens » de juin 2011, un nouvel atelier vous a été proposé, en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Midi-Pyrénées Sud et l'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires (ASEPT) : l'Atelier Bien Vieillir.

Cet atelier s'adresse aux personnes de 60 ans et plus. Il comporte 7 séances, de 2h30 environ, sur des thèmes de la vie quotidienne :

- l'alimentation,
- le sommeil,
- l'ostéoporose,
- l'éveil des sens,
- l'équilibre,
- la consommation de produits médicamenteux,
- la dentition.

L'objectif est de sensibiliser les participants aux différents thèmes abordés, afin de permettre à chacun de mieux gérer sa santé au quotidien. Vous avez été nombreux à vous inscrire, et la première séance a démarré le 7 octobre.

Nous vous souhaitons d'agréables moments lors des séances de l'atelier « BIEN VIEILLIR ».



Les ateliers de concertation, c'est parti!



Le 21 septembre 2011 s'est tenue la réunion de mise en place de la concertation Agenda 21. Annabelle et Fanny, les deux chargées de mission A21 pour la municipalité, ont animé la réunion qui a débuté par un petit rappel sur les notions de développement durable et d'Agenda 21, puis s'est poursuivie par l'analyse des différentes propositions de thèmes de travail.

L'Agenda 21, issu du Sommet de la Terre (Rio, 1992) est un outil de mise en œuvre du développement durable pour le 21^e siècle.

Pourquoi un agenda 21 à Flourens?

- Pour prendre en compte les volontés de développement des Flourensois.
- Pour donner une cohérence aux actions effectuées, engagées et à venir.

L'Agenda 21 d'une collectivité peut se décliner de multiples façons, mais il se concrétise par un plan d'actions, établi en concertation avec les membres de cette collectivité. C'est un processus itératif qui fait l'objet d'amélioration continue.

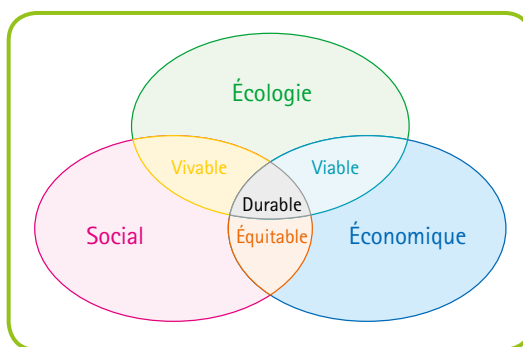
Un Agenda 21 quelque soit son domaine d'application (école, commune, région...) franchit plusieurs étapes :

- La phase de diagnostic, qui s'est déroulée au printemps 2011, menée par les étudiants de l'École d'Ingénieurs de Purpan.
- La concertation, phase en cours.
- L'élaboration d'un programme d'actions.
- La mise en place des actions.
- Le suivi et l'évaluation.

Le diagnostic et sa version courte (synthèse du diagnostic) conduisent à une vision nouvelle et partagée de Flourens. Ils sont consultables sur le site de la municipalité www.flourens.fr en cliquant sur le logo « Agenda21 » C'est à partir de ce diagnostic, qui représente l'état des lieux à un moment donné (2011) que les ateliers de concertation sont amenés à travailler. Leur objectif est de faire émerger des idées nouvelles et engager les citoyens dans le développement durable au quotidien.

Pour cela, l'Agenda 21 de notre commune dispose de plusieurs moyens :

- Les « Ateliers 21 » : groupes de travail thématiques,



- Le Forum 21 : c'est l'ensemble des participants aux ateliers 21. Ces instances, pour être le plus représentatives possible, consulteront leurs concitoyens au moyen d'actions ponctuelles, comme des enquêtes auprès des scolaires,

des campagnes de recueil d'idées et de suggestions, des actions de sensibilisation.

De nombreuses propositions ont été émises sur la boîte aux lettres agenda21@flourens.fr pour la réunion du 21 septembre.

Ces propositions ont été discutées en séance et ont été regroupées en 5 thèmes :

- Lien social et cohésion sociale
- Communication
- Aménagement et propreté
- Environnement, agriculture et biodiversité
- Déplacements

Cinq ateliers ont donc été constitués avec les personnes volontaires pour travailler sur le thème.

Et maintenant?

Au cours des prochaines réunions, chaque thème devra être décliné en actions concrètes, chacune des actions ayant un planning propre et des indicateurs de suivi permettant de faire régulièrement le point sur l'avancement des travaux.

Ainsi, un A21 est à la fois un processus et un document opérationnel construit autour d'actions concrètes.

Ces ateliers de concertation sont ouverts à tous...

Un thème vous intéresse?

Venez nous rejoindre, faites vous connaître par mail (agenda21@flourens.fr), auprès du secrétariat de la mairie, ou auprès d'Annabelle et Fanny, présentes à la mairie les lundis après-midi, mardis et mercredis toute la journée.

Nous vous attendons, pour faire vivre et évoluer votre commune.



Chantier international de jeunes bénévoles



La commune a accueilli pendant trois semaines du 7 au 26 août treize jeunes de nationalités différentes venus participer bénévolement aux travaux de restauration de la biodiversité de notre lac. Ce groupe était composé de deux Espagnols Carlos et Pablo, de deux Russes Sofia et Dimitri, d'une Turque Eslem, de deux Sud-Coréennes Kim et Yoko, de deux Bielorusses Darya et Siarhei, de deux Ukrainiens Arkadi et Ksénia, d'une Allemande Linda et d'une Française Jasmine, chargée d'encadrer ce groupe. Les semaines étaient rythmées ainsi : chantier le matin et quartier libre l'après-midi et le week-end pour profiter de notre région (le tourisme, les visites, les rencontres...).

Les travaux du matin consistaient à arracher la jussie, cette plante aquatique qui envahit notre lac. Des équipes de quatre se relayaient chaque matin à bord d'une barque pour tirer la plante à la main, la déposer dans le bateau puis sur la rive afin de permettre aux micro-organismes contenus dans les plantes de retourner dans le lac. Le lendemain les plantes étaient transbordées vers les ateliers municipaux pour y être compostées.

Des filtres en osiers (fascines) ont été construits sur le ruisseau Garbose permettant ainsi de stopper les déchets et pro-

téger ainsi les eaux du lac.

Merci aux Flourensois qui les ont accompagnés et leur ont permis de découvrir les richesses de notre région : Albi, Carcassonne, les usines Airbus, la cité de l'Espace... Merci aussi à ceux qui les ont reçus chez eux, à ceux qui leur ont apporté des victuailles, à nos jeunes qui ont su les accueillir, nouer des liens avec eux, faire découvrir nos traditions locales. Merci à Léocadie, vitrailliste à Flourens, qui a consacré un après-midi pour recevoir très cordialement le groupe dans son atelier. Chacun a pu découvrir les techniques du vitrail et du tiffany, et s'essayer à la coupe du verre, exercice délicat, mais réussi ! Le 23 août ces jeunes ont offert un repas international pour remercier tous ceux qui les avaient si bien accueillis. Chacun avait concocté une spécialité de son pays, bortsch (soupe très populaire dans le centre et le sud de la Russie), tortillas, légumes farcis, galettes, gâteaux... pour le plus grand plaisir des invités. Ce fut l'occasion de les remercier du travail fourni et de leur dire combien ils avaient été appréciés.

Ce chantier a été si satisfaisant au vu du travail réalisé, et surtout si agréable du fait des sympathiques échanges humains, internationaux et intergénérationnels qu'il donne envie de renouveler l'expérience !



L'aire de jeux est ouverte depuis le premier septembre. Cet espace pour les enfants de 6 mois à 12 ans a été mûri pendant 3 ans. Ce projet important a été conçu en partenariat avec toutes les personnes compétentes et concernées professionnellement, notamment la responsable du RAM (Réseau d'Assistance Maternelle) et les assistantes maternelles qui le fréquentaient.



Pourquoi une aire de jeux ?

L'implantation d'une aire de jeux relève d'un acte fort et symbolique. C'est une façon de dire qu'on reconnaît l'enfant et qu'on lui concède une partie de l'espace public. Mais aussi, en investissant pour nos enfants, nous préparons l'avenir de notre société.

En effet, au-delà du ludique, si précieux, il est reconnu que ces aires de jeux favorisent l'épanouissement de l'enfant par les rencontres avec les copains mais aussi les plus petits, les plus grands, les adultes, les différentes générations.

Ainsi l'enfant va découvrir le rapport à l'autre. Il va être confronté aux plus grands et aux plus petits, devra trouver lui-même des solutions pour exister avec eux sur la base du respect mutuel.

D'autre part, l'aire de jeux oblige les enfants à aller au-delà de leurs propres peurs. Ils trouvent toujours des solutions pour s'adapter et remporter de belles victoires qui les remplissent de joie.

Au niveau sécurité, on doit tous être conscients que le risque zéro n'existe nulle part, pas plus dans les aires de jeux qu'en vélo ou ailleurs. Les aires de jeux sont des lieux parfaits pour la formation de l'enfant. Il peut y faire ses expériences sous la vigilance de l'adulte responsable. Cela fait partie de son éducation et de ses apprentissages. Rien ne doit lui être caché, l'enfant doit être averti des risques éventuels, afin qu'il devienne conscient de ces risques pour mieux les maîtriser. C'est ainsi qu'il construit son jugement et qu'il prend confiance en lui car il aura les stratégies utiles pour ne pas se mettre en danger et éprouver un sentiment de réussite.

Animations pass

Forum des associations

Rentrée scolaire rime avec forum des associations. Les bénévoles des différentes et nombreuses associations flourensoises étaient présents ce samedi 10 septembre 2011 pour vous accueillir et vous proposer de commencer une année remplie de bonnes résolutions pour vos enfants ou pour vous-même. Vous avez été très nombreux à visiter les différents stands, à vous renseigner sur les nouvelles activités proposées et surtout à partager le plaisir de se retrouver après les vacances.



Festival de théâtre

10 ans

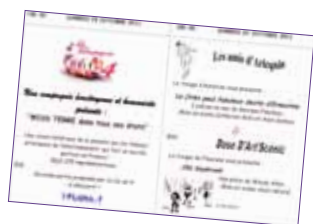
2001-2011 : 10 ans de Festival de Théâtre sur Flourens. 10 années au cours desquelles un public assidu et averti s'est constitué, où nous avons vu le Festival évoluer dans ses exigences et ses diversités.

Pour fêter comme il se doit cet anniversaire nous vous présentons :

- Le 15 octobre 2011 : La compagnie du 4 dans « Miss terre dans tous ses états » avec une 2^e partie « surprise »
- Le 22 octobre 2011 : Les Amis d'Arlequin dans « le (très peu) fabuleux destin d'Ernestine »

Et Dose d'Art Scénic dans « Old Saybrook »

Comme à l'accoutumée, une assiette campagnarde servie par les mains de maître de la commission animation/culture vient agrémenter l'entracte.



ées et à venir

Journée exposition des talents

Le **dimanche 6 novembre** de 10h à 18h à la salle des fêtes, vous êtes conviés à venir découvrir les différentes œuvres réalisées par les Flourensoises et Flourensois, mais également par d'autres artistes de la région.

Cette année, pour la deuxième édition de cette journée, seront exposées photos, peintures, sculptures et vitraux. Une journée toute en couleurs pour un dimanche d'automne.

Le marché de Noël

Le **27 novembre 2011** de 10h à 18h la salle des fêtes va se parer des couleurs de Noël pour son traditionnel Marché de l'Avent. L'habituelle diversité d'artisans et producteurs vous présentera ses créations et vous pourrez

assister à une démonstration de vitraux. Pour les enfants, l'association SCRAP31 proposera un atelier de loisirs créatifs afin de préparer comme il se doit la fête de Noël.

Le Motager des Poèmes

Notre entrée dans le Grand Toulouse nous permet de bénéficier d'animations organisées par celui-ci.

Flourens a choisi d'accueillir l'une des rencontres littéraires proposées par la Boutique d'Écriture du Grand Toulouse dans le cadre de sa saison LES METROPOLITAINES.

La première des manifestations s'adresse aux enfants des écoles, ici en l'occurrence au cycle III qui vont avoir l'occasion de rencontrer un

écrivain M. Philippe Berthaut avec qui ils pourront lire et surtout écrire des poèmes.

Des ateliers intitulés « Le Motager des Poèmes » avec M. Philippe Berthaut sont prévus dans le cadre scolaire. Le travail sera restitué aux familles et au public par une exposition dans la salle des fêtes le **samedi 3 décembre** à partir de 10h 30 avec la participation active de la Bibliothèque Municipale.

Musiques du Monde

Notre « Tour du Monde en Musique » continue son chemin, et, après avoir découvert l'Espagne, la Russie, les Caraïbes, nous allons en 2012 poser nos valises dans les Balkans pour tenter de découvrir l'histoire de cette région lors d'une conférence, admirer des peintures, déguster leurs spécialités culinaires, faire la connaissance de leur musique lors du spectacle qui clôturera la semaine.

Réservez dès à présent les dates du **14 au 17 mars 2012** pour vous joindre à la Commission Animation-Culture qui vous accueillera à la salle des fêtes.



animations
culture

13



Un atelier de Vitrail sur Flourens



Depuis le mois de novembre 2010 un atelier de vitrail s'est installé sur la commune de Flourens, il se situe face au lac, à l'emplacement de l'ancienne pharmacie.

Créé depuis Mai 2009, l'atelier Ailes de Verre se consacre à la restauration et à la création de vitraux religieux et civils. Cette micro-entreprise dirigée par Léocadie LEHAGRE, poursuit son développement en prospectant différentes institutions de son secteur et en se faisant connaître auprès des particuliers.

Elle vient de réaliser série de travaux pour « l'Atelier du Vitrail » d'Elisabeth Brenas à Moux sur la Basilique de « Notre Dame de Marcellie » à Limoux (11) et restaurera prochainement les vitraux de l'église de Peyriac Minervois (11).

L'atelier « Ailes de Verre » vous accueille toute la semaine ainsi que certains samedis et dimanches dans l'année.

N'hésitez pas à contacter Léocadie au 06 27 36 84 20 ou au 09 81 24 96 48.

Léocadie Lehagre sera également présente sur le marché de Noël de Flourens le dimanche 27 novembre. Vous pourriez ainsi découvrir ses créations pour des idées cadeaux.



Un label de plus sur la commune



PONEY CLUB DE FRANCE

Dans les confins de Flourens, se cache un poney club. Il propose tout au long de l'année scolaire toute une gamme de leçons du baby-poney (4-6 ans) au galop 7.

Cette année, la Fédération Française d'Equitation a audité le Poney club et lui a décerné le label **École Française d'Equitation**. Cette reconnaissance confirme les engagements pris par le Poney Club en termes de respect d'une charte de qualité qui garantit :

- un accueil organisé et attentif,
- des structures d'activités adaptées,
- des chevaux et poneys bien traités,
- une prise en compte professionnelle de la sécurité des personnes,
- un projet pédagogique personnalisé,
- un encadrement qualifié et diplômé.

Félicitations pour ce label !



Hommage

Alain Rambert nous a quitté

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la disparition, en cette fin d'été, d'Alain Rambert. Il s'est éteint à l'âge de 61 ans des suites d'une longue maladie.

Installé avec son épouse, puis avec ses deux enfants sur notre commune depuis de nombreuses années, il avait participé activement à la vie publique et associative du village.

Homme de cœur et de convictions, il avait accueilli, suite au génocide perpétré au Rwanda, un jeune Rwandais pour qu'il puisse être soigné suite aux mauvais traitements subis.

Avec son ex-épouse, il créa alors l'association « Flourens Enfance Rwanda 31 » dont l'objectif était de venir en aide aux orphelins d'une école rwandaise. De nombreux Flourensois se sont associés à ce mouvement afin d'aider à la création d'une école et à la scolarisation d'enfants Rwandais.

Auparavant, Alain s'était intéressé à la vie publique du village. Élu de mars 1983 à mars 2001, Alain était connu pour son franc-parler et sa liberté de conscience et d'opinions.

Mais c'est aussi et surtout par le biais de sa fonction de correspondant de La Dépêche du

Midi pour les communes de Quint-Fonsegrives, Balma et Flourens que de nombreux habitants ont fait la connaissance d'Alain. Réputé pour la qualité de sa plume, il réalisait des reportages avec passion, un sens réel de l'objectivité, et un engagement fort dès lors qu'il s'agissait de défendre des valeurs qui lui étaient chères: l'humanisme, la solidarité, la générosité.

Passionné de chasse et de pêche, Alain était aussi un amoureux de montagne. C'est proche de cette montagne, chez lui en Isère qu'Alain s'est retiré après une vie consacrée aux autres.

Il a laissé deux enfants dans la peine, Aurélie et Alexandre.

Pour son action qui a contribué au bien-être, à la prospérité et au renom de notre commune, je sais que chacun des Flourensois s'associe au personnel communal et aux élus pour présenter à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances.

Merci Alain



État Civil d'avril à août 2011

Naissances

VIEILLESZAZES Anaïs, Louise, Anna	01/04/2011
ACOSTA Antoine, Nicolas, Alexandre	23/04/2011
VARENGOT Julien, André, Michel	03/05/2011
ARTERO Mila, Amélie, Lou	03/06/2011
PERETTI Thomas	11/06/2011
GRACIEN Laurine	27/06/2011
SAMOYAUULT DE BARROS Julien, Nicolas	07/07/2011

Mariage

AMRAR Simon et VIGUIER Jocelyne, Elodie	21/05/2011
---	------------

Décès

BAUDIN Simone épouse KOUROUYAN	09/04/2011
NOËL Emile Jean Marie	27/04/2011
ARPUTZO Claire, Pauline, Erminia épouse MEUNIER	08/05/2011
PRIVAT Augustine, Andrée épouse FOURNIER	24/05/2011
BACH Colette épouse SIMON	07/06/2011
LEVEL Denise épouse THEVENET	11/06/2011
GARY Elie, Marcel	18/06/2011
AUGSBURGER Georgette, Pauline épouse GINISTY	29/06/2011
SALAFI Odette épouse GOTTARDI	11/08/2011
FARRE Alfrède Carmen épouse CARBOU	26/08/2011

Calendrier des Manifestations

2011-2012

Jeudi 27 octobre	ATA	De 11 h à 18 h	Spéctacle
Dimanche 6 novembre	Municipalité	10h – 18 h	Expo Peinture Salle des fêtes
Jeudi 11 novembre	Anciens Combattants		Monument aux morts
Dimanche 13 novembre	ATA	14 h	Loto
Samedi 19 novembre	SCRAP 31	9 h à 18 h	Atelier scrapbooking
Dimanche 20 novembre	SCRAP 31	9 h à 18 h	Atelier scrapbooking
Jeudi 24 novembre	Municipalité + Écoles + Bibliothèque	9 h 30/11 h 30 – 14 h/16 h	Le Motager des Poèmes
Vendredi 25 novembre	Municipalité + Écoles + Bibliothèque	9 h 30/11 h 30 – 14 h/16 h	Le Motager des Poèmes
Dimanche 27 novembre	Municipalité	De 10 h à 18 h	Marché de Noël
Vendredi 2 décembre	ATA/CAJ	20 h 30	Téléthon
Samedi 3 décembre	Municipalité + Écoles + Bibliothèque	10 h/15 h	Restitution Motager des Poèmes
Vendredi 9 décembre	Écoles	17 h	Marché de Noël
Dimanche 11 décembre	Municipalité	12 h	Repas des anciens
Vendredi 16 décembre	Municipalité	19 h	Vœux au Personnel Municipal
Vendredi 13 janvier	Comité des fêtes	20 h 30	Assemblée Générale
Dimanche 15 janvier	CAJ	journée	Vide-greniers
Vendredi 20 janvier	Municipalité	19 h	Vœux du Maire
Samedi 21 janvier	FOOT	20 h 30	Loto
Jeudi 26 janvier	ATA	14 h	Assemblée Générale
Vendredi 27 janvier	Colverts Section Musique	20 h 30	Audition de Musique